



**CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE**

**PAYS DES PAILLONS**

**LOU PITCHOUN**

**MADONENC**

**N° 106**

**Mai 2021**

## **LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ**

### **BUDGET COMMUNAL**

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 902 818 €

En investissement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 1 513 946 €

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 146 604 €

En investissement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 92 008 €

### **BUDGET CCAS**

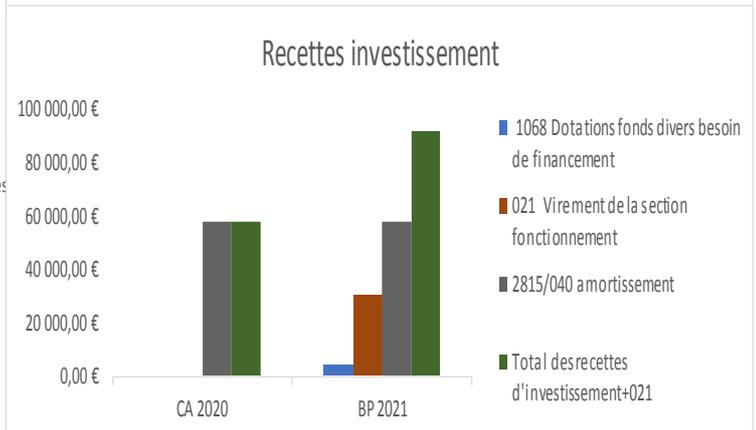
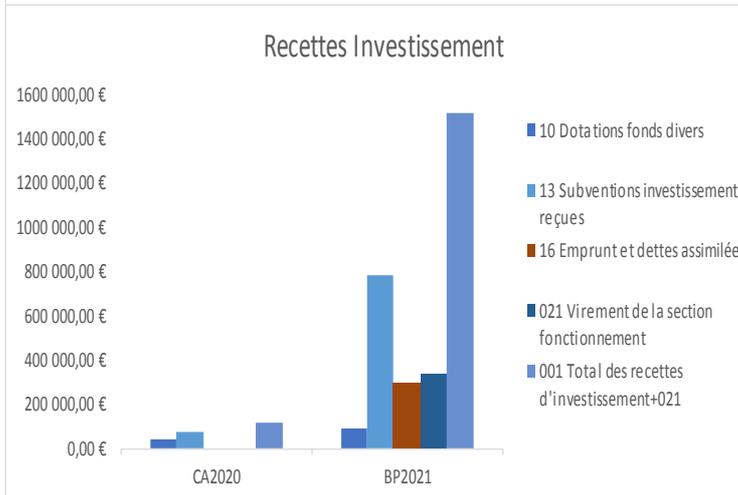
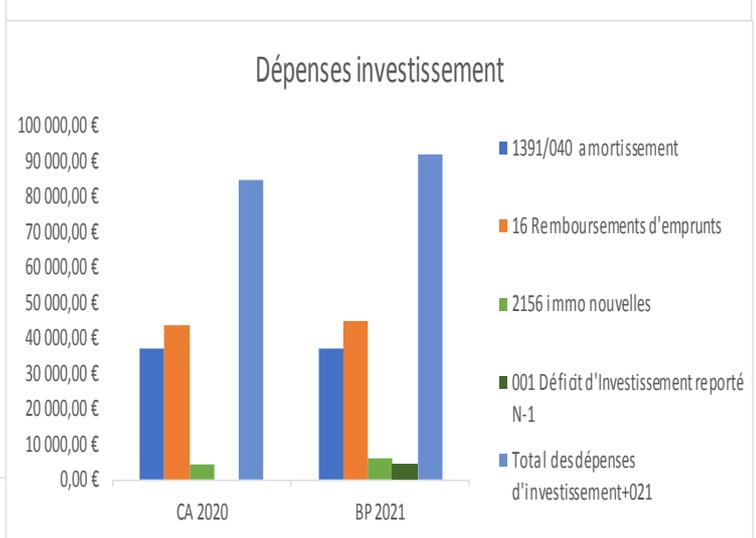
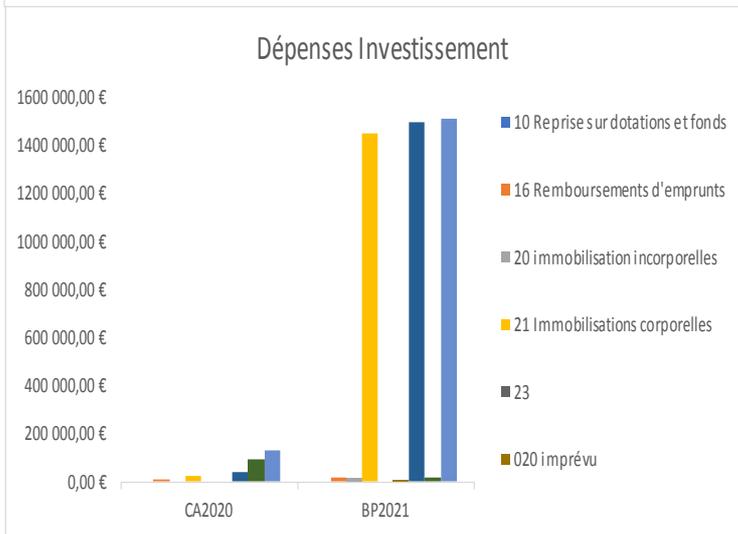
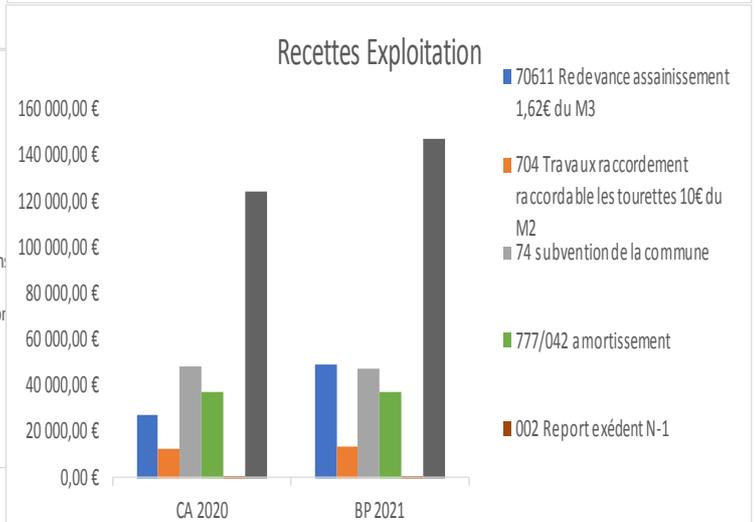
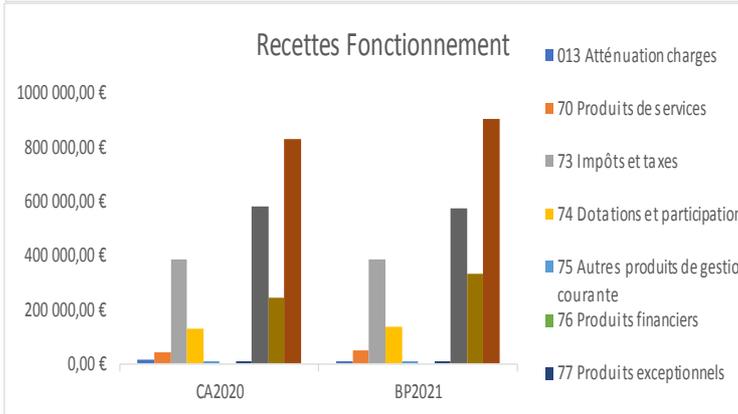
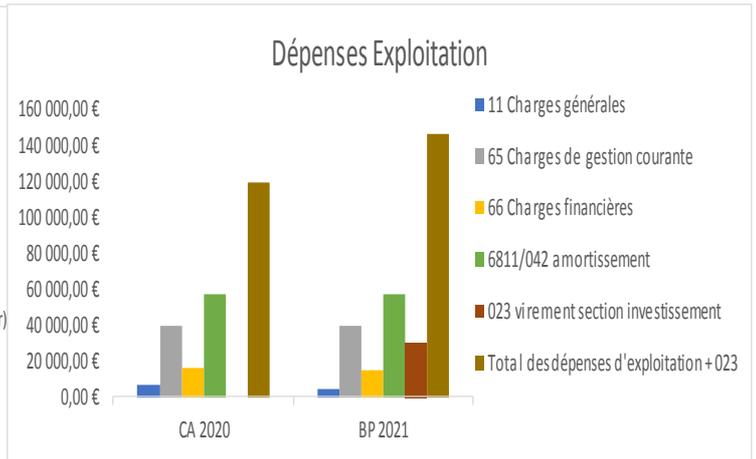
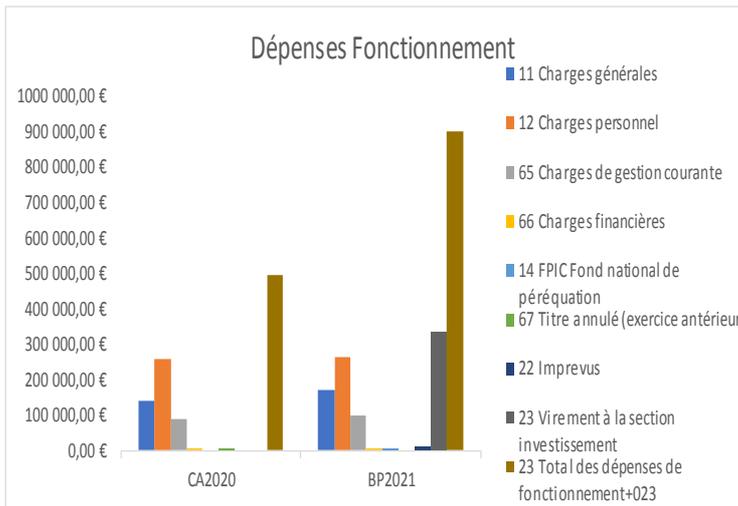
En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 7 882 €

### **IMPÔTS LOCAUX**

Afin de mener à bien divers projets dont l'extension de l'école, la rénovation des appartements communaux, la dotation de matériel informatique complémentaire pour l'école, les acquisitions foncières,... les élus de la majorité ont voté une augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti de 9,80% à 11,64%. Selon les nouvelles dispositions, s'ajoute le taux du département qui est de 10,62%, soit un total de 22,26%. Le taux de la taxe du foncier non bâti reste inchangé à 16,60%.

# Commune

# Assainissement



## GOUDRONNAGE QUARTIER DES TOURRETTES

Suite à divers travaux et notamment les tranchées ouvertes pour l'implantation du réseau d'assainissement collectif, la route du quartier des Tourrettes était très dégradée. Après la 1<sup>ère</sup> phase de goudronnage effectuée en 2019, la partie amont correspondant à 5 180m2 vient d'être réalisée pour un montant de 134 827,20 € TTC.

Merci aux riverains qui ont accepté les contraintes générées par cet important chantier.



## ACQUISITIONS FONCIÈRES

Lors du dernier Conseil Municipal, la majorité (majorité : 8 pour, opposition : 7 contre) a exercé le droit de préemption urbain afin d'acquérir les parcelles C n°1096, 1097 et 1196, au prix de 15 300 € plus une commission d'agence de 2 500€, situées au quartier du Ramadan, afin d'y créer des places de stationnement. En effet, ce quartier très contraint topographiquement ne dispose pas de parkings suffisants.

Dans le cadre des compétences développées par la SAFER, la commune a également fait l'acquisition (majorité : 8 pour, opposition : 7 abstentions) des parcelles A n° 478 et 479 pour une contenance de 1106 m2, situées au Touron, pour leur intérêt agricole, à proximité de terrains communaux desservis par une source. Le montant de la transaction s'élève à 3 300€ plus une commission d'agence de 500€.

Un bail à ferme va être signé afin de mettre ces parcelles à disposition de jeunes agriculteurs pour produire notamment des fruits rouges (fraises et framboises).

Compte tenu de leur valeur patrimoniale au cœur du site de Castel Nuovo, deux autres parcelles A n° 218 et 219 d'une superficie de 6 485 m2, ont également été achetées à l'unanimité pour 2 800€ et 600€ de commission d'agence.

## REPAS CANTINE 100% BIO

La qualité nutritionnelle des repas de la cantine de notre école est une priorité de la municipalité. Ecole du goût et des bonnes pratiques, la cantine scolaire doit être un symbole contre la « malbouffe ».

Aussi par décision du Conseil Municipal (Majorité 8 Pour – Opposition 7 Contre), les repas de la cantine de l'école des Cailletiers sont aujourd'hui 100% Bio. Stable depuis 2004, le tarif de 3.03€ est passé à 3.40€ alors que la commune paie 5.70€ le repas. La différence de 2.30€ est financée par la commune.

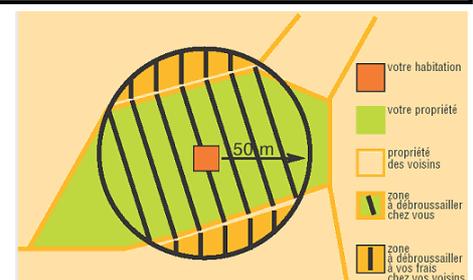
## VACCINATION COVID 19

Après un début laborieux, la vaccination s'accélère. Les vaccinations ont lieu à la maison pour tous de Contes et regroupent les communes de Bendejun, Cantaron, Châteauneuf-Villeveille, Coaraze et Contes. A ce jour, plus de 30% des Madonencs sont vaccinés. Pour tout renseignement, téléphoner en mairie : 04.93.79.03.65.

## DÉBROUSSAILLEMENT

A l'approche de la saison estivale et dans un contexte de sécheresse précoce, il convient de se mobiliser pour prévenir les risques d'incendie. Les populations ont des obligations dans ce domaine, pour préserver notre patrimoine naturel et garantir la sécurité des biens et des personnes.

Le débroussaillage autour des habitations, le long des routes d'accès est un outil majeur de cette prévention. Il est précisé, que tout contrevenant s'expose à une amende de 135 € renouvelable et suite à une mise en demeure restée sans effet, de 30 €/m2 non débroussaillé (art L 135-2 et L 163-5 du code forestier), ainsi que de poursuites judiciaires.



## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Le double scrutin des élections régionales et départementales se tiendra les 20 et 27 juin. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Toutes les précautions sanitaires seront mises en œuvre.

## LIGNE HAUTE TENSION HTA

Après de nombreux retards, notamment imputables à la crise sanitaire Covid 19 et à la tempête Alex, qui a fortement endommagé le réseau électrique des vallées, les travaux d'enfouissement et de dépose de la ligne HTA, qui traverse la commune entre le cimetière et le col, ont débuté. Dans ce contexte, la pose par le service d'Enedis d'un nouveau transformateur est également programmée.

## ÉCHENILLAGE



Une opération d'échenillage a été menée dans le site des ruines de Castel Nuovo par les employés municipaux aidés par des bénévoles dont divers élus.

Cette destruction des chenilles processionnaires, récurrente depuis de nombreuses années, freine grandement la prolifération de ce lépidoptère qui s'attaque aux pins sylvestres de ce secteur, sans compter les graves conséquences qui pourraient affecter les animaux domestiques, notamment les chiens. Grâce à cette action, cette année, seule une vingtaine de nids ont été recensés.

## MOTO-TRIAL CHAMPION MADONENC

Nolhan ABELLAN, membre de l'équipe de France espoir de Moto-trial est engagé dans le championnat de France Senior 2 et dans le championnat mondial 16-18 ans en Senior 3. Nous souhaitons à notre champion une saison riche en succès. Tout sponsor est le bienvenu. Contacter : [thierry.abellan@outlook.fr](mailto:thierry.abellan@outlook.fr)

## PLATEFORME HAPPY VISION

La plateforme numérique HAPPY VISIO, sur laquelle le Département 06 bénéficie d'une page (<https://www.departement06.fr/votre-information/seniors-connectes-avec-happyvisio-35948.html>), est consacrée à la prévention, la santé et les loisirs. Après la création d'un compte, elle permet aux séniors de bénéficier de plus de 100 conférences et ateliers en ligne. [www.happyvisio.com](http://www.happyvisio.com) (si vous rencontrez des difficultés à vous inscrire ou à participer à des ateliers : 01.76.28.40.84).

## CHÈQUE TRANSITION BIOÉTHANOL

Pour permettre aux habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur de réduire leurs dépenses de carburant tout en contribuant à la réduction des émissions à effet de serre dans le cadre de son plan climat, la Région a mis en place « le chèque transition bioéthanol ». Le dispositif est ouvert à tous les habitants résidant sur le territoire régional, sans condition de ressources ou de distance ainsi qu'aux entreprises et autres personnes morales, sous conditions. Vous pouvez faire une demande directement sur le site : [www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr), rubrique « aides et appels à projets » (<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/le-cheque-transition-bioethanol>).

# TESTA GAMBA

## Le Festival de Théâtre Amateur du Pays des Paillons

se déroulera du 4 juin 2021 au 10 juillet 2021 avec des représentations dans les villages de notre vallée aux dates suivantes :

04 juin : Peille village, Châteauneuf-Villevieille  
05 juin : Châteauneuf-Villevieille  
11 juin : Bendejun, Lucéram village  
12 juin : Berre les Alpes, Touët de l'Escarène  
18 juin : Contes, Peillon  
19 juin : St Martin de Peille  
23 juin : Drap  
25 juin : Lucéram - Peira Cava  
26 juin : Cantaron  
02 juillet : Blausasc  
03 juillet : La Grave de Peille  
09 juillet : L'Escarène  
10 juillet : Châteauneuf-Villevieille

A Châteauneuf-Villevieille, cette année la situation particulière nous oblige à réduire le festival puisque rares sont les troupes à pouvoir présenter une pièce. Il se déroulera le vendredi 4 juin et le samedi 5 juin, la journée du samedi étant majoritairement consacrée à des troupes d'enfants et d'adolescents.

Nous aurons également la soirée de clôture du Festival intercommunal, à Châteauneuf-Villevieille, le samedi 10 juillet avec à 16h30 une pièce en niçois puis à 21h00 une comédie.

Tout est prévu dans le respect des règles sanitaires et sera adapté en fonction des restrictions gouvernementales en vigueur à ces dates.

## Jeu-concours « Chien Pourri »

- Pour nos jeunes lecteurs fans de "Chien Pourri", votre bibliothèque municipale vous propose un jeu-concours pour gagner des lots pas pourris du tout !

Pour participer, venez retirer le quizz aux horaires d'ouverture de la bibliothèque entre le 15 mai et le 15 juin. 2 gagnants seront tirés au sort le samedi 19 juin. Bonne chance à tous.  
(Rappel des horaires de la bibliothèque : mercredi et samedi de 10h00 à 12h00)

## Fête de la musique

- **Samedi 19 juin**, en fonction des restrictions en vigueur, nous souhaitons proposer :

### "un prélude de la fête de la musique"

inter associatif avec démonstration de Move&Dance, éveil musical et chants enfants, théâtre enfants et adolescents, chorale, groupes de musique et exposition des œuvres réalisées par les enfants participants aux ateliers du mercredi matin de la bibliothèque, et tirage au sort du jeu-concours «Chien Pourri».

# Calendrier prévisionnel des manifestations 2021

Sous réserve des conditions sanitaires

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
23 mai	Fête des Ruines	Casternou en festa	Site des ruines
4, 5 juin	Festival de théâtre	Testa Gamba	Salle du Troubadour
19 juin	Prélude à la fête de la musique	interassociatif	
21 juin	Fête de la musique	Multi-associations	
10 juillet	Soirée de clôture du Festival intercommunal	Testa Gamba	

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Alix RAFFESTIN-PASTORINO née le 30.12.2019  
Gabriel LABBÉ MASSIERA né le 07.01.2020  
Nina VIALATTE née le 19.03.2020  
Ary BOURGEOIS-CACCIA née le 18.03.2020  
Clément LAVAGNA né le 18.03.2019  
Oliver SCUTERI né le 06.04.2020  
Gabriel ATLANI né le 18.04.2020  
Romane MASOTTI née le 22.06.2020  
Nayla ZINE EL ABIDINE née le 28.07.2020  
Maxime MELIS né le 29.08.2020  
Enzo et Ugo PERNICI nés le 02.09.2020  
Léon BEUGNET né le 01.11.2020  
Olivia GONZALEZ RUIZ née le 25.11.2020  
Julien MASSIERA né le 27.12.2020  
Ava BRAMI DUBUISSON née le 13.01.2021  
Sandro SALES né le 05.02.2021  
Manon LELONG née le 10.03.2021  
Gianni PISCITELLO née le 17.03.2021  
Marius DALBERA COUASONN né le 30.03.2021  
Martin BALLANDRAS né le 08.04.2021  
Louane ROUX née le 11.04.2021

**Sincères félicitations aux parents !**



### Décès

Norbert MARI le 20.12.2019  
André QUATTROCCHI le 24.12.2019  
Géraldine BOURLAND épouse POTTIER le 03.01.2020  
Sophie PIPEK épouse BADER le 05.02.2020  
Robert GUYONNET le 25.02.2020  
Yvette RAINERI épouse DALBERA le 29.02.2020  
Patrick SALES le 06.03.2020  
Ginette CROVESI veuve LAZZARI le 16.04.2020  
Marie-Louise BASSO veuve MAZZONE le 24.06.2020  
David MOLINER le 26.04.2020  
Ronald MARTEAU le 16.06.2020  
Paul GUASTICCHI le 24.10.2020  
Lida NOCERA veuve CAVALIER le 26.10.2020  
Michel CARLIN le 10.11.2020  
Nicodème CESARINI le 27.11.2020  
Marie-Céline CAUVET le 05.01.2021  
Paul MAZZELLA le 20.01.2021  
Henri GISONE le 07.03.2021

**Nos sincères condoléances aux proches  
éprouvés par ces disparitions.**

### Mariages

Mme Tatiana MALLET et Mme Marina HUBERT le 11.05.2020  
Mme Setareh NATAGHI et M François CHAUVE le 20.06.2020  
Mme Christelle DEVALLOU et M David VIAZZI le 25.07.2020  
Mme Nadège BOUSKILA et M Emilien PENELON le 08.08.2020  
Mme Sabrina FRACASSI et M François THIBAUT le 29.08.2020

**Sincères félicitations aux mariés !**

**" lo mes de mai es arribat, lo pus beu es aüra "**

( Le mois de mai est arrivé, le plus beau temps est maintenant )

Phrase d'une chanson traditionnelle connue à Nice : lo festin de li Vernas.

Retrouvez toutes les informations de la municipalité sur le site internet

[www.chateaneufvilleville.fr](http://www.chateaneufvilleville.fr)

"LOU PICHOUN  
MADONENC"  
Périodique édité par:  
la Mairie de Châteaneuf-Villeville  
18, avenue de la Tour  
06390 CHATEAUNEUF-  
VILLEVILLE  
Directeur de publication  
Edmond MARI  
Dépôt légal à parution